

Cdiscount.com - 1/2

J'ai effectué un test auprès de Cdiscount.com suite à différents mails de consommateurs mécontents. J'ai donc commandé pour 5 euros (!) le 18/11/2002. Je devais être livrés en 48 heures...

J'ai toujours rien reçu contrairement aux conditions de vente annoncées ([Ici](#)).

Penchons nous sur l'interface de suivie que propose le cybermarchand.

Vous voyez deux mentions : l'état de la commande est marqué comme 'validée' - la somme de 4.56 a été prélevé le jour même - et l'état de l'envoi comme 'Non expédiée'...

J'ai donc les faits suivants :

- L'objet n'est pas en stock car il n'est pas envoyé.
- Le délai de 2 à 5 jours annoncé est dépassé .

Question 1:

Comment peuvent ils faire pour livrer l'objet à temps vu qu'ils ne l'ont pas ? leurs conditions de vente donnent de 2 à 5 jours. Le site vend donc des objets qu'il n'a pas.

Question 2 :

Les frais de port sont gratuits, promesse du site sans limitation de prix, le site ne joue t il pas la montre pour que le client abandonne ? (vu que le gain est faible par rapport frais de port) et demande un remboursement ou...c'est ma dernière et ultime question :

Question 3 :

ils donnent une interface de suivie avec un problème dessus ("non expédié") et un gros logo avec "pour contact nos conseillers.... : 0899.709.876) ... ". Evidemment ce numéro de téléphone est à 0.34 euros la minute. Veulent ils nous faire payer les frais de port qu'on ne doit pas payer en étant obligé de téléphoner suite à ce problème ?

Je n'ai pas voulu dépenser 0.34 euros par minutes pour avoir la réponse à cette dernière question. Autant de 'problèmes' qui m'invitent à formuler ces quelques conclusions :

- L'interface de suivie proposée par le cybermarchand n'est peut etre qu'une incitation à appeler leur hot line payante. Pourquoi ne mettent ils donc pas de hot line par Email ? En effet on peut remarquer que le service est payant suivant cette 'loi' :

1,35 € à l'appel et 0,34 € la minute après le signal sonore...ce qui est pas loin de frais de port classique en faite.

- A vendre des objets qu'on n'a pas encore, on finit par ne pas livrer dans les temps qu'on promet. Il y a un argument de vente (livraison en 48h gratuite) qui est un peu 'litigieux'.

Tout ça rappelle des pratiques d'un certain autre marchand qu'on ne citera pas ici vu que la France est un superbe état de droit où dire ce qu'on pense est un délit.

Cdiscount.com - 2/2

Je laisse les lecteurs seules juges de ce que j'ai donc écrits.

Pour valider un peu plus mon hypothèse je vous laisse rejoindre le chat d'aide aux clients mis en place par CDiscount :

[La hotline par Chat](#)

Un lien utile rassemblant les mécontents de Cdiscount.com :

<http://www.cdiscount-cgalere.com/page.asp?co=def>